

Accidents à l'école : en hausse !

● L'assureur Ethias a constaté 30.408 accidents scolaires l'an dernier. Pour la première fois en quatre ans, les statistiques dépassent ainsi la barre des 30.000 dossiers, une augmentation d'environ 3 % par rapport à 2013.

« Il faut retenir que près de la moitié des sinistres surviennent dans la cour de récréation et un quart lors du cours d'éducation physique », détaille Ethias. L'an dernier plus de 14.600 accidents ont eu lieu dans les cours de récré, soit 48 % de l'ensemble des dossiers. Plus de 28 % des problèmes sont survenus au cours d'éducation physique (8.681), mais aussi 5,25 % lors de cours théoriques et 4,89 % lors de cours pratiques.

« La plupart des dossiers concernent des accidents bénins (hématomes,

entorses, égratignures...) qui génèrent des dépenses de frais médicaux », insiste encore Ethias.

Il n'y a eu « que » 868 dossiers ouverts suite à des faits survenus sur le chemin de l'école (2,85 % des cas). Si vous cherchez à atteindre les 100 %, il vous faudra encore tenir compte de 3.132 dossiers étiquetés « autres » (les excursions, les camps...) et qui apportent les 10 % manquants à cette addition.

Ethias précise qu'il « s'agit de contrats souscrits par les villes et communes ainsi que par la Communauté française (en sa qualité de pouvoir organisateur), que la majorité des sinistres porte sur la garantie « accidents corporels », qui prévoit le remboursement des frais médicaux au tarif INAMI et après intervention de la mutuelle, ou qu'il ne s'agit pas d'indemnisation en droit commun

de la responsabilité civile ».

ET DANS LES ÉCOLES LIBRES...

Si cet assureur gère les dossiers de nombre d'écoles du réseau officiel, c'est CI Assurances qui se soucie d'une majorité des écoles du réseau libre. L'an dernier, les deux assureurs ont constaté un nombre relativement similaire d'accidents. CI indique que plus de 65 % étaient consécutifs à une chute, 16,34 % à une « collision-accrochage », 4,2 % à une maladresse et 2,45 % à un incident ou une altercation. Ici aussi, près d'un cas sur deux est survenu dans la cour de récréation, alors que les salles et terrains de sport ont été le théâtre de près de 35 % des bobos. Il y en a eu 6,4 % dans les couloirs, escaliers, ascenseurs et toilettes. ■

D.S.W.